



## Faut il craindre les agents de recouvrements / par téléphone ?

Par **euqinimod**, le **28/10/2009** à **11:24**

Bonjour,  
peut on être contacté par téléphone par un agent de recouvrement, qui vous menace de bloquer vos comptes ( appel 8 h 30 demande de règlement,avant 14 h ) sans accepter de vous communiquer "par écrit"des éléments précis concernant une créance due.  
je suppose que cette profession comporte un encadrement rigoureux !!  
Je vous remercie pour vos conseils DS